

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOLIDARITÉ PAYSANS HAUTE-SÂONE

Jeudi 20 Février 2025

A Combeaufontaine



I. LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

A. L'ÉQUIPE SALARIÉE ET BÉNÉVOLES

En 2024, l'association compte :

- **16 bénévoles accompagnants**, dont **1 nouvelle bénévole**
- **10 administrateur.ice.s**
- **Une salariée** dont le poste est réparti à 25% pour SP70 et 75% pour Solidarité Paysans Doubs.



L'équipe des bénévoles SP70 en Janvier 2024

B. LES ACCOMPAGNEMENTS

1. L'ACCOMPAGNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

En 2024, nous avons accompagné **36 familles**, et avons reçu **13 nouveaux appels**.

Parmi ces dossiers, nous comptons :

- **4 dossiers « légers »** (présence ponctuelle de l'association, autonomie de la personne accompagnée, besoin de « coup de pouce », etc.)
- **22 dossiers « globaux »** (visites régulières, médiation, appui technique et financier, accompagnement dans la prise de décision, etc.)
- **10 dossiers « importants »** (temps passé et déplacements importants, origines des difficultés multiples et complexes, personnes fragilisées, conseils juridiques, etc.).

Les thématiques de l'accompagnement concernent les domaines :

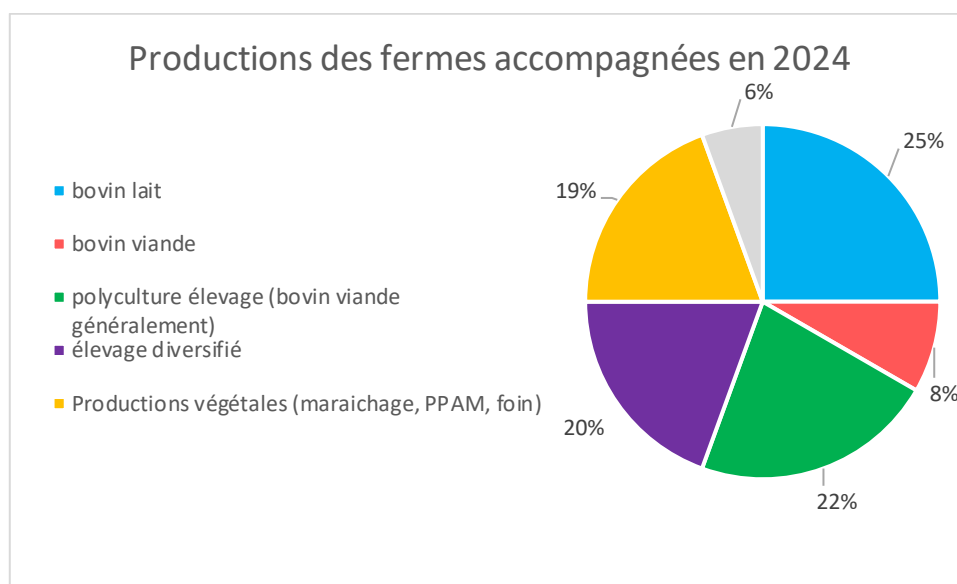
- **Économique** : analyse des charges, gestion de l'endettement, etc.
- **Administratif** : remise à niveau des démarches
- **Technique** : changement de production, remise en cause du système, évolution des pratiques
- **Social** : accès aux droits sociaux en relation avec les assistantes sociales
- **Familiale** : divorce, décès, santé en relation avec les assistantes sociales, aide au répit, etc.
- **Juridique** : accompagnement en procédures collectives : sauvegarde, redressement, liquidation judiciaire

Notre action se porte aussi sur **l'aide à la résolution de conflit** au sein des exploitations et sur l'accompagnement à **l'installation et la transmission**.

La typologie des productions des exploitations accompagnées en 2024 se répartie comme suit :

- **9 en production bovin lait**
- **3 en productions bovin viande**
- **8 en polyculture élevage** (bovin viande généralement)
- **7 en élevage diversifié** (lait et viande, ovin, poules pondeuses...)
- **7 en production végétales** (maraichage, PPAM, foin...)
- **2 Autres productions ou retraités**

Les $\frac{3}{4}$ des agriculteurs/agricultrices sont des éleveurs/éleveuses.



Nous comptons enfin parmi nos accompagnements

- 6 femmes, 9 couples et 21 hommes
- 5 en procédures collectives
- 8 accompagnés âgés de 18 à 35 ans, 20 âgés de 36 à 59 ans et 8 âgés de 60 ans et plus.

2. LES DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION

Depuis 2023, l'association est habilitée à faire des diagnostics d'exploitation agricole, dans le cadre des demandes dérogatoires de RSA. A la demande de l'agriculteur/agricultrice et en concertation avec l'Assistante Sociale de la MSA qui suit la personne, nous intervenons auprès de la personne en demande pour établir un diagnostic technique, lui permettant d'appuyer sa demande de RSA.

Ainsi, en 2024, l'association a réalisé **5 diagnostics d'exploitation pour la MSA.**

Solidarité Paysans – Haute-Saône

1, rue de la Fillette – 70 000 Colombe les Vesoul
70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/hautesaone

3. LES TEMPS COLLECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Pour apporter une autre forme d'accompagnement, nous proposons des temps d'accompagnement collectif. Cette année, nous accompagnons 7 agriculteurs dans leur télédéclaration PAC les 2 et 3 Mai 2024, lors des sessions de formation organisée par l'ADEAR70.

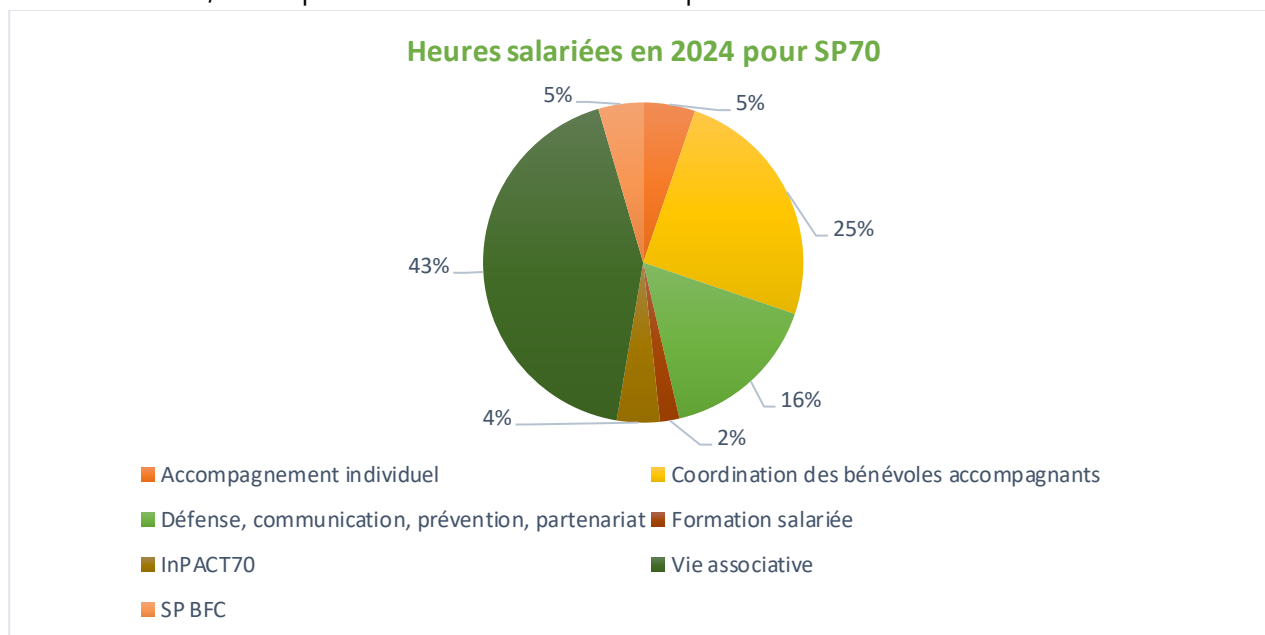
4. LES HEURES ET KILOMÈTRES

En 2024, l'équipe de bénévoles a déclaré **2 442.50 heures de bénévolat et 19 303.50 km**, soit

- 23% du temps bénévolat en plus par rapport à 2023
- 7 137 km de plus par rapport à 2023

Ce temps de bénévolat se répartit entre l'action d'accompagnement (majorité du temps et des km), la formation des bénévoles et le suivi des dossiers ainsi que les actions de communication et de partenariat.

Pour la salariée, le temps de travail sur 0.25 ETP se répartit de la manière suivante :



- 43% du temps pour la Vie Associative : préparation/animation CA, valorisation financière
- 25% du temps pour la Coordination des bénévoles : organisation de formation, communication interne
- 16% du temps pour la Défense, la communication/prévention et relations partenariales

Malheureusement, ce temps salarié, ne laisse que peu de temps pour faire de l'accompagnement individuel auprès d'agriculteur/agricultrice en difficultés. Cette mission est donc pleinement assurée par les bénévoles de l'association.

C. LES FORMATIONS DES BENEVOLES

Dans le but d'accroître continuellement leurs compétences, les bénévoles et la salariée réalisent des formations chaque année. :

- 03/04 : **formation juridique sur les procédures collectives** avec Kathleen Delage, juriste à Solidarité Paysans national
- 17/04 : **Transmission de clés d'accompagnement et relecture de dossiers** avec Sandrine Maire, bénévole SP25 formée en coaching personnel
- 31/05 : **Formation à l'accompagnement** et introduction à la charte éthique nationale de Solidarité Paysans, à destination des nouveaux bénévoles SP70 et SP25, animée par la salariée
- 08/10 : **Formation à la comptabilité agricole**, avec Jean-Luc Laesch, formateur-animateur de l'AFOCG25
- 17/10 : **Relecture de Pratiques Juridique** en visioconférence avec Kathleen Delage, juriste à Solidarité Paysans national
- 27/11 : **formation Etayer sa posture de tiers facilitateur**, avec Lucie Fauvet formatrice en relations humaines
- Novembre : **formation Sentinelle** (prévention suicide avec l'Agence Régionale de Santé)

Les bénévoles se forment aussi tout au long de l'année, **tant la gestion associative que sur la posture d'accompagnant**. Ils et elles ont en effet réalisé **7 conseils d'administrations** élargis à tous les bénévoles, en présentiel. A la suite de ces temps de vie démocratique, **des temps collectifs de suivis des dossiers** d'accompagnement sont organisés. Cela permet de soutenir les bénévoles dans leur posture d'accompagnant et d'ouvrir le champ des possibles sur des situations parfois difficiles.



Conseil d'administration élargi du 29/05

Formation juridique avec Kathleen Delage



Formation des nouveaux bénévoles le 31/05



D. COMMUNICATION ET DÉFENSE DES AGRICULTEURS/AGRICULTRICES EN DIFFICULTÉ

1. PARTICIPATION AU RESEAU Solidarité Paysans

Solidarité Paysans Haute-Saône est membre du réseau national de Solidarité Paysans et participe à ce titre à plusieurs commissions et groupes de travaux.

- Participation au groupe de travail national du Fond de dotation Jean Cadiot
- Participation à la commission franc-comtoise pour le journal régional d'information « Le Fil »
- Participation aux Assemblées Générales de Solidarité Paysans Pays de Bourgogne, Doubs et Jura
- Implication dans la vie associative et particulièrement à l'Assemblée Générale de Solidarité Paysans BFC
- Participation à la journée des responsables associatifs de Solidarité Paysans au siège national, le 19/ 09

2. RENCONTRES PARTENARIALES EN LOCAL

Cette mise en réseau permet à l'association SP70 de se nourrir des expériences des autres associations et d'améliorer l'accompagnement et la défense des agriculteurs/agricultrices en difficultés sur le territoire Haut-Saônois. Ainsi plusieurs rencontres ont été organisées cette année en local :

- 17/06 : Participation au Comité Plénier de Prévention du Mal-être Agricole à Vesoul, convié par les services de la préfecture
- 03/07 : rencontre avec MSA Services BFC à propos de l'expérimentation d'une nouvelle prestation MSA : Aide au Répit Administratif
- 13/09 : participation au village associatif lors de l'Assemblée Générale de l'association des Maires Ruraux de Haute-Saône, à Port sur Saône

3. TENUE DE STANDS

Solidarité Paysans Haute-Saône participe à plusieurs foires et salons sur le département pour faire connaître son action et ses missions ; notamment :

- 25/02 : Salon de l'Agriculture Paysanne à Port sur Saône
- 14 & 15 /09 : Foire des Bio Jours à Faucogney et la Mer

Ces moments permettent de communiquer sur notre action, mettre en valeur le bénévolat au sein de l'association et de contribuer à la notoriété de Solidarité Paysans Haute-Saône.

4. RENCONTRES ARTISTIQUES ET DE SENSIBILISATION

En 2024, Solidarité Paysans Haute-Saône a organisé deux rencontres autour de productions artistiques pour sensibiliser aux difficultés du monde agricoles et communiquer sur son action :

- 12, 13 et 14 Mars : représentations de Jérôme Rousselet des spectacles *Morceaux de Vie* et *Le Progrès Progresse*, coorganisées en lien avec le lycée agricole LEGTA de Vesoul, de la MFR de Combeaufontaine et la MFR de Fougerolles. 3 jours de représentations pour aller au plus près des élèves, futurs agriculteurs. Au total, ce sont environ 150 étudiants et 200 citoyens qui ont pu profiter de ces représentations. La discussion post-représentation avec les élèves des différents établissements a pu mettre en lumière les attentes différentes d'une génération à l'autre.

SOLIDARITÉ PAYSANS 70
VOUS PROPOSE
EN LIEN AVEC LES ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES :

Vesoul Agros COMPUS MFR MFR

Morceaux de vie de paysans
DEUX CRÉATIONS DE
JÉRÔME ROUSSELET, CIE PAKAPAZE

Mardi 12 Mars 20h Vesoul
Mercredi 13 Mars 15h Combeaufontaine
Jeudi 14 Mars 14h30 Fougerolles

Infos et résa :
70@solidaritepaysans.org
07.80.81.61.60

CCC
Solidarité PAYSANS HAUTE-SAÔNE
REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Affiche des 3 représentations de Jérôme Rousselet

- 06 Décembre: ciné-rencontre au cinéma Le Majestic à Vesoul autour du film *La Chanson de Jérôme*. Ce film retrace l'histoire de Jérôme Laronze, éleveur de Saône-et-Loire, tué par des gendarmes le 20 mai 2027 à la suite de plusieurs contrôles administratifs sur sa ferme. Ce qui nous a permis de débattre sur les normes en agriculture paysanne. A faire valider cette dernière phrase.

5. LE JOURNAL « LE FIL »

Le FIL
de Solidarité Paysans en Franche-Comté

N° 17
Juillet 2024

ÉDITORIAL

ATTENTION ! Ce numéro est dédié au plus haut des
travaux agricoles et paysans.

Les articles sont classés en 3 rubriques : une rubrique
pour les actualités locales, une rubrique pour les
actualités nationales, une rubrique pour les
actualités internationales.

Le monde agricole est riche de traditions, de
savoir-faire, de savoir-faire. Mais il est aussi
riche de difficultés, de défis. C'est pourquoi
nous avons voulu créer un journal qui
s'adresse à tous les acteurs du monde
agricole et paysan.

ÉCHANGIER DES PROCHAINES DATES CLÉS :

- En septembre, le printemps des fêtes
agricoles. C'est le moment de se retrouver
et de partager ses expériences.
- En octobre, le moment de se retrouver
et de partager ses expériences.

Le FIL de Solidarité Paysans en Franche-Comté - N°17

Exemplaire du Fil Juillet 2024

Solidarité Paysans Haute-Saône est **co-rédacteur avec SP25 et SP39 du bulletin de liaison et d'information « Le Fil »** édité deux fois par an. Ce bulletin est à destination des adhérents, des personnes accompagnées et des partenaires. Il participe également à la mise en lien entre personnes accompagnantes et personnes accompagnées.

Solidarité Paysans – Haute-Saône

1, rue de la Fillette – 70 000 Colombe les Vesoul

70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/hautesaone

6. TEMPS CONVIVIAUX

Les bénévoles et quelques agriculteurs accompagnés par l'association se sont retrouvés pour un moment de convivialité le 22 Septembre, sur la ferme d'une de nos accompagnées. L'occasion de découvrir l'aquaponie : cultiver des plantes à parfum, aromatiques et médicinales sur des bassins d'eau dans lesquels vivent des poissons d'eau douce (type carpes).



Pique-nique à Avriigny le 22/09

E. NOS PARTENAIRES

1. NOS PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

- **Conseil Régional Bourgogne Franche Comté:** Une subvention est versée annuellement pour les actions d'accompagnement, de communication et de défense des agriculteurs en difficulté. La subvention la plus importante pour notre mouvement, comme l'an dernier son montant est connu tardivement, en janvier 2025 pour l'exercice 2024. 5 579 € mais en baisse constante, 8027 € en 2023, là où on attendait 10 000 €. Cette convention sera à renégocier pour 2025 avec l'ensemble des associations Solidarité Paysans de la grande région.
- **Conseil Départemental de Haute-Saône :** comme chaque année, une enveloppe de 5000€ nous est versé par le service Vie Associative.
- **MSA :** Une nouvelle convention de financement est opérationnelle depuis 2023, nous accordant 1500€ par an, pour une durée de 3 ans. Des diagnostics initiaux d'exploitation agricoles sont aussi réalisés dans le cadre d'une demande exceptionnelle de RSA pour les agriculteurs/agricultrices. Nous travaillons sur certains dossiers en coopération avec les assistantes sociales.
- **DDT :** SP70 collabore avec les services de la DDT sur certains dossiers. L'association a également participé à 5 cellules d'accompagnement durant l'année pour certains dossiers suivis. La participation à cette cellule est importante et permet d'attribuer certaines aides aux personnes et exploitations accompagnées (aide au répit, prise en charge cotisation MSA, aide AREA, etc.).
- Participation également de l'association au comité plénier en Préfecture dans le cadre du suivi de la feuille de route nationale de prévention du mal-être agricole.

Solidarité Paysans – Haute-Saône

1, rue de la Fillette – 70 000 Colombe les Vesoul
70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/hautesaone

- **Les autres structures** avec qui nous sommes amenés à collaborer sur le terrain : les services sanitaires, les centres de gestion, les banques, les mandataires de justice, etc.

2. NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Le **collectif InPACT70 (Initiative pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale)** regroupe les associations Terre de Liens BFC, Afocg25, MRJC70, ADEAR70, et Solidarité Paysans 70. Organisée depuis quelques années à l'échelle haut-saônoise, ce collectif se concentre sur les questions d'installation et de transmission et la sensibilisation du grand public à l'alimentation de qualité.



Projection-débat, dans le cadre du festival AlimenTerre à la MFR de Combeaufontaine le

Ainsi les 14 Novembre et 28 Novembre, le collectif InPACT70 a organisé des projection-débat dans le cadre du festival AlimenTerre. Le 14 Novembre, le film Bienvenue Paysanne, d'Olivier Dickinson, a été projeté à la MFR de Combeaufontaine. 46 élèves et 4 monitrices ont été absorbés par les différents parcours des paysans/paysannes. Puis un débat mouvant, avec plusieurs affirmations, a incité les jeunes à se positionner et à s'en expliquer. En sommes, une animation largement empreinte d'Education Populaire, l'un des piliers du collectif InPACT et des associations qui le compose, avec le GIEE Prairies d'Or.

Autres évènements inpact

- Participation le 28/03 au Forum Installation-transmission organisé par les Jeunes Agriculteurs 70
- Co-organisation avec Terre de Liens du Café-installation à la Maison des Associations à Vesoul le 11/06
- Suite à la sollicitation de la Communauté de Communes de la Haute-Comté, le collectif a également animé une **projection-débat à Fougerolles** le 28/11 autour du film La Théorie du Boxeur, de Nathanaël Coste.
- Participation au comité Transmission-Installation organisé le 28/11 par la Chambre d'agriculture
- Depuis l'Assemblée Générale de 2024, Solidarité Paysans Haute-Saône est domicilié à la **Cabane à Conseils** à Vesoul. Ce qui nous permet d'avoir le siège social à Vesoul et de ce fait, bénéficier de salles de réunion à la Maison des associations.
- En 2024, Solidarité Paysans Haute-Saône a continué son partenariat avec **SOLIHA**, en participant notamment à son Assemblée Générale. C'est l'occasion pour Solidarité Paysans de représenter les agriculteurs au sein de ce mouvement mais surtout de créer un lien avec un acteur grandissant

Solidarité Paysans – Haute-Saône

1, rue de la Fillette – 70 000 Colombe les Vesoul
70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/hautesaone

du logement en milieu rural ; thématique transversale qui revient régulièrement dans les accompagnements.

II. LE RAPPORT FINANCIER

3. LE COMPTE DE RÉSULTAT 2024

CHARGES			PRODUITS		
	2023	2024		2023	2024
Achats	924 €	1 772 €	Ventes et prestations de services	1 430 €	1 250 €
intervenants extérieurs- formations	924 €	1 612 €	Prestations de service diag//MSA	1 400 €	1 250 €
repas formation	- €	160 €	vente documents	30 €	- €
Services extérieurs	2 724 €	2 634 €	Subvention d'exploitation	18 402 €	13 579 €
Fournitures de bureau, logiciel compta	1 365 €	1 623 €	Conseil Régional BFC	10 160 €	5 779 €
locations de salle et de matériel	291 €	272 €	Conseil Départemental 70	5 000 €	5 000 €
Communication (Fil, Groupe animation)	914 €	625 €	MSA sous convention	1 500 €	1 500 €
Frais postaux	42 €	- €	FDVA	700 €	700 €
Frais bancaires	48 €	48 €	SP National	600 €	600 €
Assurance	63 €	66 €	Fond de dotation Jean Cadiot	442 €	
Autres services extérieurs	6 195 €	10 219 €	Subventions exceptionnelles	- €	250 €
Frais de déplacements bénévoles (0,40€/km)	4 780 €	7 724 €	Conseil Départemental 70 (Spectacle Rousselet)	- €	250 €
AG, invitations et repas	890 €	986 €	Autres produits	2 783 €	4 440 €
Frais de bouche	525 €	- €	Spectacle Rousselet (chapeau)	- €	939 €
Frais spectacle Rousselet	- €	1 344 €	Don de La Coursonne	- €	250 €
visite expll à Avriigny	- €	165 €	Dons adhérents	2 143 €	2 316 €
Cotisations professionnelles	478 €	1 125 €	Cotisations reçues	640 €	550 €
SP national	338 €	475 €	Transfert de charges (mad salariée à SP BFC)	- €	385 €
SP BFC	80 €	400 €	Produits exceptionnels	- €	172 €
La fabrique	- €	120 €	Frais salariés trop provisionnés en 2023	- €	172 €
La cabane à conseil	60 €	130 €			
Charges de personnels	11 164 €	9 249 €			
salaires et charges partagés avec SP25	10 550 €	8 637 €			
Frais de déplacement salarié	614 €	612 €			
Charges exceptionnelles	166 €	2 132 €			
Subvention régionale 2023 trop provisionnée	166 €	2 132 €			
Abandon de créances	- €	91 €			
Solidarité Paysans BFC	- €	91 €			
TOTAL CHARGES	21 651 €	27 222 €	TOTAL PRODUITS	22 615 €	19 690 €
Bénévolat	29 670 €	36 638 €	Bénévolat	29 670 €	36 639 €
2442 heures en 2024 contre 1970 h en 2023			2442 heures en 2024 contre 1970 h en 2023		
TOTAL après valorisation du bénévolat	51 321 €	63 860 €	TOTAL après valorisation du bénévolat	52 285 €	56 329 €
résultat excédentaire 2023	964 €		RESULTAT DEFICITAIRE 2024		- 7 531 €

4. LE BILAN 2024

ACTIF		PASSIF	
Produits à recevoir au 31/12/20224	7 624 €	Fonds associatif	11 029 €
Immobilisation financière	305 €		
solde compte bancaire SP70 au 31/12/2024	15 181 €	charges à payer au 31/12/2024	19 613 €
		Résultat de l'exercice courant 2024 (perte)	- 7 532 €
total	23 109 €	total	23 109 €

5. LE PRÉVISIONNEL 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025			
CHARGES		PRODUITS	
Achats	2 750,00 €	Ventes et prestations de services	1 650,00 €
Fournitures administratives	1 700,00 €	Prestations de services diag MSA	1 250,00 €
Achat documents/livres	50,00 €	Mise à dispo SP BFC	400,00 €
Impressions (Le Fil + plaquettes 2025)	1 000,00 €		
		Subventions d'exploitation	23 900,00 €
Services extérieurs	3 370,00 €	Etat (FDVA)	6 400,00 €
Location bureau et salles	300,00 €	Conseil Régional BFC	11 000,00 €
Assurances	70,00 €	Conseil Départemental de Haute-Saône	5 000,00 €
Frais manifestations diverses : AG, repas, parking + colloque	3 000,00 €	MSA sous convention	1 500,00 €
		Communes et Communauté de communes	0,00 €
		ARS	0,00 €
Autres services extérieurs	13 830,00 €		
Frais déplacement bénévoles	8 500,00 €	Autres subventions	2 900,00 €
Formations bénévoles	2 100,00 €	Banque Populaire BFC	2 500,00 €
Frais déplacement salarié	1 000,00 €		
Affranchissement (timbres)	500,00 €	Fond de dotation Jean Cadiot SP	400,00 €
Téléphonie et internet	480,00 €	Autres produits	3 850,00 €
Frais bancaires	50,00 €	Cotisations adhérents	700,00 €
Cotisations professionnelles (payées à partenaires)	1 200,00 €	Dons particuliers	1 000,00 €
		Dons privés et mécénat	2 150,00 €
Charges de personnel	12 350,00 €		
Salaires (pour 0,25 ETP)	7 200,00 €		
Charges sociales (cot patronale)	2 700,00 €		
Cotisations sur salaires (prévoyance)	150,00 €		
Formations salariées	300,00 €		
Autres charges de personnel	2 000,00 €		
Autres charges	0,00 €		
Amortissement matériels	0,00 €		
Sous-total	32 300,00 €	Sous-total	32 300,00 €
Bénévolat	37 500,00 €	Bénévolat	37 500,00 €
Bénévolat, 2500 heures à 15 €/heure	37 500,00 €	Valorisation du bénévolat	37 500,00 €
TOTAL CHARGES	69 800,00 €	TOTAL PRODUITS	69 800,00 €

III. ELECTION DES ADMINISTRATEUR.ICES

En 2024, sont élus au conseil d'administration :

- Philippe GOUX : président
- Elisabeth ROY : vice-présidente
- Didier BARBEROT : membre du Bureau
- Bruno PASSARD : secrétaire
- Claude LYAUTEY : trésorier
- Jean-Luc BEURAUD
- Thierry BUJON
- François DAROSEY
- Gérard KRATTINGER
- Joseph LAMY
- Christian POULNOT

Seront sortant à la fin de l'année d'exercice : Didier Barberot, Gérard Krattinger, Bruno Passard et Elisabeth Roy

Pour 2025, Didier Barberot, Bruno Passard et Elisabeth Roy présentent leur renouvellement de mandat. Nelly Feuerstein et Yves Grosjean se présentent comme administratrice et administrateur.

IV. LE VOTE DES RAPPORTS

- Les trois rapports ont été votés à l'unanimité par l'AG.
- Les cinq administrateurs suivants ont également été élus à l'unanimité : Didier Barberot, Bruno Passard, Elisabeth Roy, Nelly Feuerstein et Yves Grosjean
- Le bureau a voté à l'unanimité en CA du 28/03 :
Elisabeth Roy (Vice-Présidente), Didier Barberot (secrétaire-adjoint), Bruno Passard (secrétaire), Claude Lyautey (trésorier), Philippe Goux maintient sa fonction de Président.